

28 septembre 2017



# Sud CERA

Tél : 04-72-60-21-02

Port : 06-74-07-24-22

Solidaires Union Syndicale

## Fin 2017 : Demandez l'programme ! (C'est quand qu'on va où ?)



- BDD : Nouveau dispositif de part variable, etc, etc...
- Accords CERA : Evolutions ? Modifications ? Dénonciations ?
- PPD 2018-2020 : A quelle sauce les agences et les commerciaux vont-ils être mangés ?

### Part variable BDD 2018 :

« 3 actes de managements fondamentaux » : L'EIA (Entretien Hebdo), l'EMI (Entretien Mensuel Individuel), et l'entretien Annuel (Plus, évidemment : Les briefs, l'heure du jeudi, etc ...)

Tout le dispositif repose sur l'EMI, qui est placé au centre du système.



### L'EMI :

« L'EMI doit être un moment d'échange privilégié » ... :

Tu parles Charles, on n'a pas trop de peine à imaginer comment il va être privilégié ! Quand on connaît les moyens de pression et de pressurisation des commerciaux...

Donc l'EMI sera « adapté aux réalités du métier » : « Satisfaction et relation client à distance, digital, nouvelles pratiques de travail en agence (ex : espaces collaboratifs ... ! Brrrrr...), conformité et risque ».

« L'EMI servira de support d'évaluation de la performance métier » (voir plus loin)

La préparation de l'EMI serait « facilitée par une alimentation la plus automatique possible » :

Pour Sud, comme toute bonne alimentation, c'est le dosage et l'équilibre qui compte !

La direction précise qu'un « plan d'action pourra être ajouté au niveau de chaque rubrique » !

Ça promet !

La direction veut également positionner le groupe au centre de l'animation commerciale.



### La nouvelle grille de la PV 2018 pour les CC/CCP/RCP/CAP/ADA/CAGP/CAPRO :

- 40 % de performance commerciale collective
- 30% de performance commerciale individuelle
- 30% de performance métier (voir EMI)

N'hésitez pas à nous demander le dispositif complet tel qu'il nous a été présenté.

**Pour Sud, ce nouveau dispositif de part variable est une montagne qui accouche d'une souris. Rien de neuf, si ce n'est un peu plus de flicage et d'individualisation !**

Les promesses d'un peu plus de justesse et de clarté de la PV semblent être passées aux oubliettes...

Ceci-dit, à Sud, on n'y avait jamais vraiment cru !





## Quel avenir pour les accords CERA ?

La direction a tenu une réunion avec les délégués syndicaux de toutes les organisations syndicales pour passer en revue tous les textes qui régissent la CERA. Pour la direction, un certain nombre d'entre eux sont à revoir pour

différentes raisons :

- Plus de clarté pour les accords suites aux différentes NAO
- Réécriture des accords suite au nouveau système de classification
- Renégocier les accords qui vont être échus comme l'accord sur le télétravail, intéressement, agences sensibles ...

Egalement prévoir la nouvelle NAO de fin d'année...

Jusque-là, ça va...Mais ensuite :

- Adapter nos textes aux évolutions législatives (ordonnances MACRON, etc..) :

A la CERA, les mandats des IRP (instances représentatives du personnel) sont à échéance début juin 2018 : La nouvelle législation va supprimer le comité d'entreprise, le CHSCT et les délégués du personnel pour instaurer une instance unique !

La direction compte donc également revoir l'accord qui régit le droit syndical à la CERA...

- Revoir (dénoncer ?) certains accords : L'organisation du temps de travail, la mobilité géographique (Ainsi que les indemnités kilométriques liées aux déplacements professionnels), CET...

**Accord sur les horaires** : Pas pour tout de suite, mais la direction ne cache pas sa volonté de préparer un texte modifiant notamment l'horaire de fin de journée (finir plus tard !)

**CET** : L'accord pose problème à la direction, notamment l'enveloppe consacrée à l'abondement (argent trop cher !) la direction se verrait bien affecter l'argent ailleurs... (PERCO ?)

**Accord sur les seuils de mobilités** :

C'est un accord que Sud avait signé car assez protecteur pour les salariés (suivant les lieux d'habitation et la classification). C'est évidemment ce qui gêne la direction, qui veut revoir ça !

En attendant le planning définitif, la direction nous annonce sa volonté de commencer par des négociations sur les réécritures des accords NAO, sur la GPEC, et ... **sur la mobilité géographique !**

On va attaquer dans le dur...

**Il faudra que le personnel soit avec nous pour peser sur ces négociations !**



### Plan stratégique 2018/2020 :

La présentation du PPD au comité d'entreprise et au CHSCT devait avoir lieu le 13 octobre...On apprend aujourd'hui (28 septembre 2017) que celle-ci serait repoussée au 24 octobre...En tout cas, cela sera présenté à tout le personnel lors de la convention CERA du 28 novembre !

Ce que l'on sait :

**Les agences** : Une trentaine de fermetures d'agences, des agences spécialisées pour les OP clients, d'autres ouvertes que pour les RDV, d'autres seraient regroupées, créations d'agences spécialisées crédit, accueil supprimé dans certaines agences, etc...

**Les métiers** : Suppression des CC, des CC accueil, transformation du métier de DA (spécialisation), du métier de RCP (spécialisation et orientation vers CAP et gestion privée), etc...

Comme on peut le comprendre, les mois qui arrivent vont être cruciaux pour les salariés (notamment dans le réseau) ! Il va falloir que le personnel se prépare à être actif pour ne pas se laisser emporter par la déferlante !



**Le bureau Sud CERA**